

Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le

ID : 059-215902990-20221005-DEL2022AS94-DE



PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2022 - 2028

VOLET PUBLICS



Le troisième Programme Local de l'Habitat de la Métropole Européenne de Lille a mis en avant la prise en compte des besoins spécifiques de certains métropolitains. Dès la phase diagnostic, des ateliers et des entretiens avec des habitants ont permis de mettre en relief leurs principales attentes vis à vis du logement.

Il en est ressorti un certain nombre de sujets pour lesquels le PLH3 propose des solutions : un manque d'information sur les dispositifs existants, des coûts du logement trop élevés, des demandes de garantie trop contraignantes, des inadéquations entre les logements proposés et les besoins (qu'il s'agisse de la taille, du coût ou de la localisation).

Le diagnostic du PLH3 et les contributions des partenaires et des habitants ont permis de mettre en avant sept catégories de ménages aux besoins spécifiques qui demanderont des engagements forts, de la part de la MEL et de ses partenaires. L'objectif de ce PLH3 est de ne laisser aucun ménage sans une solution de logement ou d'hébergement qui soit adaptée à sa situation.

Pour que les objectifs et les actions prévues pour ces habitants, soient accessibles et compréhensibles par tous (acteurs de l'habitat, associations, élus, citoyens...), **le PLH3 se dote d'un nouveau document, le volet publics**, dont l'objectif est de communiquer sur les outils et les solutions qui sont proposées à ces ménages. **Le volet publics est constitué de sept fiches, pour sept publics** représentatifs des besoins en logements observés sur le territoire :

- Les jeunes ;
- Les étudiants ;
- Les familles ;
- Les seniors ;
- Les personnes en situation de handicap ;
- Les gens du voyage ;
- Les habitants vulnérables.

Ce document se veut accessible aux premières personnes concernées, les habitants eux-mêmes. C'est pourquoi il intègre des informations pratiques sur les dispositifs existants et sur les bonnes adresses à connaître pour trouver des informations sur les dispositifs et être aidé dans ses démarches.

Les « solutions existantes » et les « bonnes adresses pour être aidé » seront mises à jour pour prendre compte des divers changements pouvant intervenir dans le temps : évolution des dispositifs et des coordonnées des associations, partenaires, porteurs de projet. Une première mise à jour aura lieu au moment de l'adoption du PLH3, avant diffusion de ces sept plaquettes au grand public. Les différents partenaires cités dans ce volet publics seront associés à cette démarche pour valider ou modifier les informations.

La liste des bonnes adresses n'a pas vocation à être exhaustive mais elle donne un aperçu du panel de solutions de logements et d'aides diverses que les habitants de la Métropole peuvent mobiliser pour trouver un logement ou mieux se loger.

VOUS ÊTES JEUNE

VOUS CHERCHEZ UN LOGEMENT ?

Dans son Programme Local de l'Habitat 2022 - 2028

LA MEL ET SES PARTENAIRES

S'ENGAGENT



À construire **plus de logements à bas loyer** et de **qualité** à destination des jeunes.



À faciliter l'**accès des jeunes à l'information** concernant les offres de logement et leurs droits, et développer leur accompagnement dans les démarches liées au logement.

LES SOLUTIONS EXISTANTES



AIDES FINANCIÈRES

Pour l'installation dans le logement
ex : Fonds de Solidarité Logement (FSL) et Loca-Pass d'Action Logement

Garanties financières pour l'accès au logement
ex : Garantie Visale d'Action Logement

Pour le maintien dans le logement
ex : Aides Personnalisées au Logement (CAF)



SOLUTIONS DE LOGEMENT

Résidence Habitat Jeune (RHJ)

Résidences Jeunes actifs (RJA)

Logement social classique et Colocations accompagnées (intergénérationnelles ou solidaires)
ex : Colocation Izidom de Vilogia Générations et Culture

On peut vous aider

lillemetropole.fr



LES BONNES ADRESSES POUR ÊTRE AIDÉ

LES AIDES FINANCIÈRES

Pour les aides d'Action Logement, info et contact
2 rue de la couture, 59846 Marcq en Baroeul
03 59 50 65 00
<https://www.actionlogement.fr>

Pour les aides FSL de la MEL, info et contact
2, boulevard des Cités Unies, 59040 Lille
03 59 50 75 48
fsl-mel@lillemetropole.fr
www.lillemetropole.fr/fonds-de-solidarite-logement

LES DEMANDES DE LOGEMENT SOCIAL

Info et contacts sur le guide de la MEL

"Bien informé, bien logé"
www.lillemetropole.fr/mediatheque/media/811
Enregistrement de la demande en ligne
www.demande-logement-social.gouv.fr/index

LA RECHERCHE D'UN LOGEMENT ADAPTÉ AUX JEUNES ACTIFS

Association Générations et Cultures - Logements intergénérationnels

61 rue de la Justice, 59000 Lille
03 20 57 04 67 / contact@generationsetcultures.fr

Association AFEV - Colocation solidaire

31 Chemin des visiteurs, 59650 Villeneuve d'Ascq
03 20 04 03 90 / lille@afev.org

Maison d'Accueil du Jeune Travailleur

11 rue Abélard, 59000 Lille
03 66 72 91 33

Vilogia - Résidences Izidom

4 Place Gentil Muiron
09 69 37 36 35

ARELI - Résidences pour jeunes travailleurs

207 Boulevard de la Liberté, 59011 Lille
03 20 57 17 11

Association Béthanie - Résidence Habitat Jeunes

03 20 06 08 57 / contact@bethanie-lille.fr

(liste non exhaustive)

LE PLH, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est un document de planification obligatoire élaboré par la MEL en association avec ses partenaires. Il fixe les orientations et le programme d'actions de la politique habitat pour six ans.

Ses objectifs :

- ✓ Répondre aux besoins en logements et en hébergements
- ✓ Favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale
- ✓ Assurer une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements à proximité des services et des transports
- ✓ Améliorer la performance énergétique de l'habitat et son accessibilité à l'âge et au handicap

retrouvez plus d'informations sur :

<https://www.lillemetropole.fr/votre-metropole/competences/amenagement-du-territoire/logement-votre-metropole>



DÉCOUVRIR UN DISPOSITIF

3 questions à...

Olivier DEVOS

Directeur

Maison Accueil du Jeune Travailleur (MAJT)

Les solutions de la MAJT, des logements pour tous les jeunes

Le dispositif en bref :

Les logements individuels portés par la MAJT s'adressent à tous les jeunes, et avant tout, les non étudiants. En complément de la solution d'hébergement, la MAJT peut proposer de l'accompagnement, des espaces mutualisés et des temps de convivialité.

Renseignements sur :

www.majt-lille.org

Quels types de solutions de logement la MAJT propose-t-elle aux jeunes ?

De manière générale, l'association accueille des jeunes de 16 à 32 ans venant de divers horizons, déplacés par le travail, les études, par un projet professionnel ou éloignés de leurs familles. Nous leur proposons deux types de format de logement adaptés à leur situation : le Foyer de Jeunes travailleurs (FJT) et la Résidence pour Jeunes Actifs en Mobilité (RJAM). Nous animons deux FJT et une RJAM, soit au total près de 420 places d'hébergement.

Concrètement, que peut trouver un jeune non étudiant dans vos hébergements ?

D'abord, précisons que le FJT et la RJAM ne s'adressent pas exactement aux mêmes publics. Le FJT accueille des jeunes jusqu'à 25 ans dont une grande partie est dans une logique d'insertion sociale et professionnelle. Le foyer va donc leur proposer une chambre individuelle meublée avec des espaces mutualisés (cafétéria, salle multimédia, laverie, etc.). Au logement, vient s'ajouter un accompagnement vers plus d'autonomie et pour la construction d'un parcours professionnel et résidentiel. Nous leur proposons également des temps d'activités culturelles et conviviales.

La RJAM s'adresse quant à elle à des jeunes de plus de 25 ans (jusqu'à 32 ans) qui sont en emploi et, en général, en situation de mobilité professionnelle. Là aussi, nos résidents ont accès à un logement, des studios meublés de 20m², mais ne bénéficient pas d'un accompagnement car ils sont déjà dans la vie active.

Comment accéder à un logement de ce type ?

Rappelons que nos loyers sont très accessibles vont de 367,14 € à 520,82 € par mois et sont conventionnés à l'APL. Il n'y a pas de conditions d'accès hormis l'âge et le fait de pouvoir s'acquies de son loyer, chaque mois. Pour faire leur demande, les jeunes intéressés peuvent se rendre sur notre internet : www.majt-lille.org

Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le

ID : 059-215902990-20221005-DEL2022AS94-DE

VOTRE HABITAT N'EST PLUS ADAPTÉ À VOTRE QUOTIDIEN VOUS VOULEZ FAIRE

DES TRAVAUX D'ADAPTATION OU TROUVER UN NOUVEAU LOGEMENT ?



On peut vous aider

lillemetropole.fr



LE PLH, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est un document de planification obligatoire élaboré par la MEL en association avec ses partenaires. Il fixe les orientations et le programme d'actions de la politique habitat pour six ans. Ses objectifs :

- ✓ Répondre aux besoins en logements et en hébergements
- ✓ Favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale
- ✓ Assurer une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements à proximité des services et des transports
- ✓ Améliorer la performance énergétique de l'habitat et son accessibilité à l'âge et au handicap

retrouvez plus d'informations sur :

https://www.lillemetropole.fr/votre-metropole/competences/amenagement-du-territoire/logement-votre-metropole



Dans son Programme Local de l'Habitat 2022 - 2028

LA MEL ET SES PARTENAIRES S'ENGAGENT



À rénover des logements afin de les adapter aux besoins des seniors



À produire du logement neuf qui puisse s'adapter à la perte d'autonomie



À promouvoir le logement accompagné (logement adapté avec service d'accompagnement personnalisé)

LES SOLUTIONS EXISTANTES



AIDES FINANCIÈRES

Aides à l'adaptation du logement dans le parc privé
ex : la MEL via AMELIO et aides ANAH

Aides départementales pour favoriser le maintien à domicile

Aides des caisses de retraite et mutuelles en prévention de la perte d'autonomie
ex : Aide « Mon Logement pour longtemps » CARSAT



SOLUTIONS DE LOGEMENT

Colocations Intergénérationnelles entre seniors et jeunes

ex. : colocations Générations et Cultures

Programme spécifique de la MEL en Domicile Adapté et Accompagné
ex. : OCTAVE

Habitats inclusifs entre seniors, avec espaces partagés et animés
ex. : SAMPAD de LMH



DÉCOUVRIR UN DISPOSITIF

3 questions à...

Carole DOUZOU

Coordinatrice Association Feron-Vrau

Le logement OCTAVE pour pouvoir rester chez soi en autonomie !

Le dispositif en bref :

Le programme OCTAVE propose du logement social adapté et accompagné aux personnes âgées. Ces logements spécifiques s'intègrent dans un ensemble locatif ordinaire pour toutes générations. Il favorise ainsi le lien social des seniors en leur offrant un habitat sécurisant et en leur permettant de recourir à un service associatif qui veille à leur autonomie. Le programme OCTAVE contribue au maintien durable des locataires durant leur avancée en âge.

Renseignements sur :

http://feron-vrau.com/savela/

Le programme OCTAVE : pourquoi et quels sont ses avantages ?

Aujourd'hui une majorité des personnes âgées souhaitent bien vieillir chez elles en autonomie. À travers le programme OCTAVE, la Métropole Européenne de Lille propose des logements sociaux personnels et modulables dans une résidence avec d'autres personnes âgées. Le logement est un T2 bis de 55m² avec une partie qui est modulable en fonction de vos besoins. Celui-ci est spécialement adapté pour les personnes âgées et le maintien au maximum de l'autonomie.

En plus du logement vous disposerez d'un accompagnement personnel avec des visites toutes les 3 semaines grâce au Service d'Accompagnement du Vieillessement en Logement Adapté (SAVELA) animé par l'association Feron-Vrau. Pendant cette visite vous recevrez des conseils sur vos problématiques quotidiennes, comme de l'aide numérique, de l'appui administratif ou encore des recommandations en matière de prévention.



Qui peut bénéficier d'un logement OCTAVE ?

Il faut être âgé d'au moins 60 ans, être à la retraite et être encore autonome dans sa vie quotidienne. De plus, les logements proposés par le programme OCTAVE sont des logements sociaux. Il faut donc être éligible à l'accès à un logement social.

Comment faire sa demande ?

Si vous rentrez dans les critères pour bénéficier d'un logement OCTAVE il faut contacter l'association Feron-Vrau par mail : contact@feron-vrau.com ou par téléphone : **03 61 76 75 55**. S'en suivra un échange et une rencontre avec l'association pour établir vos besoins et possibilités.

LES BONNES ADRESSES POUR ÊTRE AIDÉ

LES AIDES AUX TRAVAUX

- Pour le programme AMELIO, info et contact
Maison de l'Habitat Durable
7 bis, rue Racine, 59000 Lille
03 59 00 03 59
- Pour les aides du Département, info et contact
Nord Autonomie
03 59 73 73 73
Retrouvez le relais le plus proche de chez vous sur lenord.fr/relais-autonomie

- Pour les aides de la CARSAT, info et contact
Appelez le 3960 (service gratuit + prix appel)
<https://carsat-hdf.fr/index.php/acteurs-de-sante/>
l'action-sociale-de-la-carsat/les-aides-pour-l-habitat

LA RECHERCHE D'UN LOGEMENT ADAPTÉ

- Pour les logements intergénérationnels, info et contact
Générations et Cultures
61 rue de la Justice, 59000 Lille
03 20 57 04 67
contact@generationsetcultures.fr
- Pour les logements accompagnés OCTAVE, info et contact
Association Feron Vrau
Résidence Marguerite Yourcenar
117 rue de Condé CS 90255CS 90255
59019 Lille Cedex
03 61 76 75 55

(liste non exhaustive)

VOUS ÊTES ÉTUDIANT VOUS CHERCHER UN LOGEMENT ?

Dans son Programme Local de l'Habitat 2022 - 2028

LA MEL ET SES PARTENAIRES S'ENGAGENT

À produire **300 logements sociaux** par an pour les étudiants

À proposer de **nouvelles formes** d'offre de logement
Ex : colocation solidaire, chambre chez l'habitant, habitat intergénérationnel...

À réhabiliter **100 logements CROUS** par an

LES SOLUTIONS EXISTANTES



AIDES FINANCIÈRES

Pour l'installation dans le logement

ex : Fonds de Solidarité Logement (FSL) et Loca-Pass d'Action Logement

Pour apporter un garant lors de la recherche d'un logement

ex : Garantie Visale d'Action Logement

Pour le maintien dans le logement

ex : Aides personnalisées au logement (CAF)



SOLUTIONS DE LOGEMENT

Logement social pour les étudiants boursiers (offre à bas loyer)

ex : Logements CROUS

Colocations accompagnées (intergénérationnelles ou solidaires)

ex : Colocation Générations et Culture de Nexity

Résidences étudiantes privées

ex : Twenty Campus de Sergic et Studea de Nexity

On peut vous aider

[lillemetropole.fr](https://www.lillemetropole.fr)



LES BONNES ADRESSES POUR ÊTRE AIDÉ

LES AIDES FINANCIÈRES

- Pour les aides d'Action Logement, info et contact
2 rue de la couture, 59846 Marcq en Baroeul
03 59 50 65 00
<https://www.actionlogement.fr>
- Pour les aides FSL de la MEL, info et contact
2 boulevard des Cités Unies, 59040 Lille
03 59 50 75 48
fsl-mel@lillemetropole.fr
www.lillemetropole.fr/fonds-de-solidarite-logement

POUR LA RECHERCHE D'UN LOGEMENT ÉTUDIANT

- CROUS de Lille
74 rue de Cambrai, 59000 Lille
03 20 88 66 15
dve@crous-lille.fr / [logements](https://www.crous-lille.fr/logements)
<https://www.crous-lille.fr/logements>
- Association Générations et Cultures - Logements intergénérationnels
62 rue de la Justice, 59000 Lille
03 20 57 04 67
contact@generationsetcultures.fr
- Association AFEV - Colocation solidaire
32 Chemin des visiteurs, 59650 Villeneuve d'Ascq
03 20 04 03 90 / lille@afev.org
- Reeflex - Université de Lille
Avenue Paul Langevin, 59650 Villeneuve d'Ascq
03 59 31 29 80 / reeflex@univ-lille.fr
<https://reeflex.univ-lille.fr/>
- Sergic - Twenty Campus
84 rue Nationale, 59000 Lille
03 20 12 25 89
logementetudiant@sergic.com
<https://www.twenty-campus.com>
- Nexity - Studea
7 Pl. des Patiniers, 59000 Lille
08 20 83 08 20
<https://www.nexity-studea.com/>

(liste non exhaustive)

LE PLH, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est un document de planification obligatoire élaboré par la MEL en association avec ses partenaires. Il fixe les orientations et le programme d'actions de la politique habitat pour six ans.

Ses objectifs :

- ✓ Répondre aux besoins en logements et en hébergements
- ✓ Favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale
- ✓ Assurer une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements à proximité des services et des transports
- ✓ Améliorer la performance énergétique de l'habitat et son accessibilité à l'âge et au handicap

retrouvez plus d'informations sur :

<https://www.lillemetropole.fr/votre-metropole/competences/amenagement-du-territoire/logement-votre-metropole>



DÉCOUVRIR UN DISPOSITIF

3 questions à...

Christophe ROBIN

Chef de projet développement Territorial
Action Logement Services

La garantie VISALE (Visa pour le Logement et l'Emploi) facilite la recherche de logement pour les jeunes en rassurant les propriétaires !

Le dispositif en bref :

La garantie Visale est une caution locative accordée par Action Logement, un organisme qui propose des aides pour faciliter l'accès au logement des jeunes et étudiants.

Plus d'informations sur :
<https://www.visale.fr/>

Plus d'info sur les aides d'Action Logement :
<https://www.actionlogement.fr/moment-de-vie/demarreer-dans-la-vie-active>

La garantie Visale : pourquoi, pour qui ?

Aujourd'hui l'une des principales difficultés pour accéder à un logement quand on est jeune ou étudiant est de fournir une caution suffisamment solide aux propriétaires. À travers la garantie Visale, Action Logement se propose de vous soutenir pour l'accès à un logement en garantissant, auprès de votre propriétaire, le paiement du loyer et des charges locatives en cas de problème. Ce dispositif est complètement gratuit et permet d'alléger le poids et le risque financiers pour les familles des étudiants.

Tous les étudiants et jeunes de moins de 30 ans peuvent y avoir accès gratuitement. Peu importe votre statut étudiant, votre situation professionnelle (stage, alternance, etc...) ou votre situation financière.

Comment faire sa demande ?

Les démarches sont complètement numériques. Pour vérifier votre éligibilité, il suffit d'aller sur la plateforme dédiée : visale.fr. Vous devrez y créer un compte qui vous permettra de suivre l'avancée de votre dossier. La demande est certifiée en quelques jours et une fois le "visa" obtenu, il est disponible directement depuis votre compte utilisateur.

Action Logement propose-t-elle d'autres aides dédiées aux jeunes ?

Oui ! Nous avons des dispositifs adaptés aux différentes situations rencontrées par les jeunes. Je citerais par exemple Mobili-Jeune qui est une subvention permettant de prendre en charge une partie du loyer chaque mois et pendant toute la durée de la formation et qui s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans, en formation ou en alternance. Toutes les aides développées pour les jeunes sont présentées sur notre site internet : <https://www.actionlogement.fr/>

Envoyé en préfecture le 07/10/2022
Reçu en préfecture le 07/10/2022
Affiché le
ID : 059-215902990-20221005-DEL2022AS94-DE

VOTRE LOGEMENT
N'EST PLUS ADAPTÉ
À VOTRE SITUATION
FAMILIALE
VOUS CHERCHEZ
UN NOUVEAU LOGEMENT ?

Dans son Programme Local de l'Habitat 2022 - 2028

LA MEL ET SES PARTENAIRES
S'ENGAGENT

À développer sur son territoire des logements,
en location ou à acheter, abordables,
notamment pour les familles.

Pour y parvenir, elle intervient à plusieurs niveaux :



La MEL cofinance la création de
logements neufs (locatifs sociaux, en
accession à des prix attractifs), et la
réhabilitation de logements anciens.



Elle fixe une **limite de prix pour
l'accession sociale d'un logement
neuf** (2 400 €/m²).

LES SOLUTIONS EXISTANTES



AIDES FINANCIÈRES

Prêt à taux réduit ou à **taux zéro**

ex : Prêt à Taux Zéro de la MEL - Prêt à Taux Zéro national, prêt Accession d'Action Logement
ex : TVA réduite à 5,5 % en zone ANRU et en quartiers prioritaires
ex : AMELIO, l'habitat durable dans la MEL



SOLUTIONS DE LOGEMENT

L'accession sociale à la propriété

ex : Le Bail Réel Solidaire (BRS) qui permet d'acquérir un bien sans avoir à subir le prix élevé du terrain

La Location - Accession qui permet à des ménages sans apport d'acheter un logement après l'avoir loué

ex : Le Prêt Social Location Accession (PSLA)
ex : Un loyer moyen de 5,5 €/m² pour un T4 et de 5,2€/m² pour un T5

MEL MÉTROPOLÉ
EUROPÉENNE DE LILLE

lillemetropole.fr

On peut vous aider

LE PLH,
QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est un document de planification obligatoire élaboré par la MEL en association avec ses partenaires. Il fixe les orientations et le programme d'actions de la politique habitat pour six ans.

Ses objectifs :

- ✓ Répondre aux besoins en logements et en hébergements
- ✓ Favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale
- ✓ Assurer une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements à proximité des services et des transports
- ✓ Améliorer la performance énergétique de l'habitat et son accessibilité à l'âge et au handicap

retrouvez plus d'informations sur :

<https://www.lillemetropole.fr/votre-metropole/competences/amenagement-du-territoire/logement-votre-metropole>



LES BONNES ADRESSES
POUR ÊTRE AIDÉ

INFORMATION SUR LES PRÊTS ET
LES AIDES AUX TRAVAUX

- **L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)**
03 59 61 62 59
<https://www.adilnord.fr/>
- **Pour le Prêt à Taux Zéro de la MEL, info et contact**
ptzmel@lillemetropole.fr
<https://www.lillemetropole.fr/aide-accession>
- **Pour le Prêt Action Logement, info et contact**
0970 800 800
<https://www.actionlogement.fr/le-pret-accession>
- **Pour le Bail Réel Solidaire, info et contact**
Organisme de Foncier Solidaire de la Métropole lilloise (OFSML)
contact@ofsml.fr / <http://ofsml.fr/>

INFORMATION SUR
LES AIDES AUX TRAVAUX

- **Maison de l'Habitat Durable**
7 bis rue Racine 59000 LILLE
03 59 00 03 59

RECHERCHE D'UN LOGEMENT
SOCIAL (LOCATION ET ACHAT)

- **Pour consulter les offres de logement disponibles**
Sur le site des organismes HLM
<https://www.bienveo.fr/>
Sur le site d'Action Logement
<https://al-in.fr/#/deco>
- **Pour faire une demande de logement social**
Info et contacts sur le guide de la MEL
"Bien informé, bien logé"
www.lillemetropole.fr/mediatheque/media/811
Enregistrement de la demande en ligne
www.demande-logement-social.gouv.fr/index

(liste non exhaustive)



DÉCOUVRIR
UN DISPOSITIF

3 questions à...

Michel BONORD

Président
Organisme Foncier Solidaire de la Métropole Lilloise (OFSML)

Le Bail Réel Solidaire (BRS) pour l'accession
à un logement moins cher.

Le dispositif en bref :

Le Bail Réel Solidaire (BRS) est porté par l'Organisme Foncier Solidaire de la Métropole Lilloise (OFSML). Ce dispositif permet aux habitants de la MEL de devenir propriétaires du bâti de leur logement sans avoir à acheter le foncier, ce qui réduit considérablement le coût de leur achat immobilier.

Renseignements sur :

<http://ofsml.fr>

Pourquoi avoir recours à un BRS ?

Le recours à un BRS permet de réduire de beaucoup (de 15 -30 %) le coût de l'achat du logement car vous n'avez pas à acheter le foncier. Vous n'êtes donc pas propriétaire du foncier mais vous avez les droits réels sur le bâti et pouvez disposer librement de votre logement. En plus de réduire le coût d'achat du logement, si vous êtes éligible à l'achat d'une propriété à travers un BRS, vous pouvez financer cet achat avec des prêts à taux zéro de l'Etat. De plus, vous bénéficierez d'une TVA réduite à 5,5 % pour l'accession à la propriété, d'une exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties pendant 2 ans puis d'une réduction de 30 % de son coût.
En échange vous devez verser une redevance symbolique à l'OFS (autour de 1 €/m²). Le prix de revente de votre propriété est encadré mais sécurisé par l'OFS puisqu'il en garantit la valeur.

Comment acheter son logement en BRS ?

L'offre de logements en BRS est diversifiée, du T2 au T5, pour s'adapter à tous les besoins. Pour être éligible à ce dispositif, vous devez avoir des revenus inférieurs aux plafonds "Prêt social location-accession" (PSLA), calculés en fonction du nombre de personnes composant votre ménage par exemple 53 440 € pour 3 personnes à Lille selon le barème valable jusqu'au 31/12/2022. Vous devez également être en capacité financière d'acheter le logement et de payer la redevance foncière à l'OFS.
Pour tout savoir sur la démarche d'achat en BRS rendez-vous sur <http://ofsml.fr>

VOUS CHERCHEZ
UN HÉBERGEMENT OU
UN LOGEMENT ABORDABLE
VOUS SOUHAITEZ ÊTRE
ACCOMPAGNÉS DANS
VOTRE PROJET LOGEMENT ?

Dans son Programme Local de l'Habitat 2022 - 2028

LA MEL ET SES PARTENAIRES
S'ENGAGENT

- À vous informer sur les lieux, les services et les aides utiles.
- À vous accompagner dans vos démarches selon vos besoins.
- À construire plus de logements abordables et accompagnés.

LES SOLUTIONS EXISTANTES

SOLUTIONS HÉBERGEMENT ET LOGEMENT

Hébergement d'urgence ou d'insertion	Logement accompagné	Logements abordables
ex : sur orientation du 115 ou du SIAO	ex : Pension de famille, résidence sociale et logement temporaire	ex : Logement sociale, logement privé géré par une AIVS

ACCOMPAGNEMENT

Les associations vous accompagnent pour accéder et vous maintenir dans un logement adapté

ex : opérateurs du Fonds de Solidarité Logement (FSL), de l'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL), de l'Intermédiation Locative (IML)

On peut vous aider

lillemetropole.fr



LE PLH,
QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est un document de planification obligatoire élaboré par la MEL en association avec ses partenaires. Il fixe les orientations et le programme d'actions de la politique habitat pour six ans.

Ses objectifs :

- ✓ Répondre aux besoins en logements et en hébergements
- ✓ Favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale
- ✓ Assurer une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements à proximité des services et des transports
- ✓ Améliorer la performance énergétique de l'habitat et son accessibilité à l'âge et au handicap

retrouvez plus d'informations sur :

<https://www.lillemetropole.fr/votre-metropole/competences/amenagement-du-territoire/logement-votre-metropole>



DÉCOUVRIR
UN DISPOSITIF

3 questions à...

Lydie Renard

Directrice des projets et services résidentiels
Aréli

Le logement accompagné : une solution
adaptée à toutes les situations de vie.

Le dispositif en bref :

Les solutions de logement accompagné proposées par Aréli sont abordables et s'adaptent aux besoins spécifiques des personnes. Elles sont souvent couplées à un accompagnement social.

Renseignements sur :

www.areli.fr

Le logement accompagné : pourquoi, pour qui ?

Les logements accompagnés d'Aréli s'adressent à différents types de publics.

Les résidences de logements temporaires sont une solution pour celles et ceux qui ont besoin d'un logement meublé pour une période transitoire, avec un objectif de séjour de 2 ans.

Les résidences pour jeunes travailleurs s'adressent à des personnes de 18-30 ans, étudiants Français ou étrangers, alternants et apprentis ou encore jeunes actifs et qui ont besoin de se loger rapidement, pendant une durée limitée ou incertaine.

Les pensions de famille. Ces logements sont dédiés aux personnes en situation d'isolement et de précarité. Ils ne sont pas à durée limitée dans le temps.

Les solutions sont toutes abordables financièrement et déjà meublées. Elles disposent d'espaces collectifs (salles polyvalentes, jardins, etc...) pour des activités et l'animation de la vie sociale entre les résidents. Elles peuvent également proposer un accompagnement social adapté aux besoins des personnes.



Comment faire sa demande de logement
accompagné ?

Les demandes de logement chez Aréli se font en ligne, sur le site internet de l'association : areli.fr. Une fois que vous avez complété un premier formulaire, vous êtes ensuite reçu en entretien avec un conseiller orientation logement d'Aréli, puis votre dossier passera dans une des commissions d'attribution qui ont lieu toutes les semaines.

Pourriez-vous nous présenter un exemple de
logement accompagné que vous développez
sur la MEL ?

La résidence accueil d'Hellemmes est une déclinaison de la pension de famille. Cette résidence s'adresse à un public spécifique : les personnes en situation d'isolement et de précarité, fragilisées par des troubles psychiques. En plus d'un logement, elle leur propose un cadre de vie rassurant et convivial. Le logement est individuel mais s'inscrit dans un cadre semi-collectif, avec des lieux de vie communs et des activités entre voisins pour favoriser l'insertion dans l'environnement de proximité. Enfin, chaque résident est accompagné personnellement par différents professionnels en santé mentale qui complètent l'accompagnement réalisé par l'équipe d'Aréli, en fonction de ses besoins, de ses capacités et de ses problématiques.

LES BONNES ADRESSES
POUR ÊTRE AIDÉ

UNE INFORMATION OU
UN ACCOMPAGNEMENT

- **Appelez le 115**
Information sur les services en matière d'aide alimentaire, de vestiaire, d'accueil de jour, d'accueil aux soins et à l'hygiène, de services sociaux. Tél : 115
- **Consultez SOLIGUIDE**
Le guide solidaire gratuit qui référence les lieux et services accessibles
<https://soliguide.fr/search/lille>
- **Contactez un Référént Social**
Accueils de jour, Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ou Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale de votre secteur (UTPAS, Département du Nord), Services Logement des associations (abej SOLIDARITÉ, GRAAL...).

POUR UNE SOLUTION D'HÉBERGEMENT
OU DE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

- **Hébergement, info et contact**
Service Le 115 / Tel : 115
- **Logement accompagné, info et contact en lien avec votre référent social**
le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO)
03 20 00 60 05 / siaologement@cmoo.fr

POUR UNE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

- **Info et contact sur le guide de la MEL "Bien informé, bien logé"**
www.lillemetropole.fr/mediatheque/media/811
- **Enregistrement de la demande en ligne**
www.demande-logement-social.gouv.fr/index

POUR UNE AIDE FINANCIÈRE

- **Aides FSL, info et contact**
2 boulevard des Cités Unies, 59040 Lille
03 59 50 75 48 / fsl-mel@lillemetropole.fr
www.lillemetropole.fr/fonds-de-solidarite-logement
- **Aides d'Action Logement, info et contact**
2 rue de la couture, 59846 Marcq-en-Barœul
09 50 65 00 / www.actionlogement.fr

(liste non exhaustive)

Envoyé en préfecture le 07/10/2022
Reçu en préfecture le 07/10/2022
Affiché le 07/10/2022
ID : 059-215902990-20221005-DEL2022AS94-DE



VOUS FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ DES GENS DU VOYAGE ET VOUS CHERCHEZ UNE SOLUTION D'ACCUEIL OU DE LOGEMENT ?



On peut vous aider

lillemetropole.fr



Dans son Programme Local de l'Habitat 2022 - 2028

LA MEL ET SES PARTENAIRES S'ENGAGENT

 À travailler avec les communes pour créer de nouveaux équipements d'accueil pour les familles.

 À entretenir et gérer les équipements des aires d'accueil.

 À accompagner les familles présentes sur le territoire métropolitain.

 À produire du logement social adapté pour les familles qui souhaiteraient accéder à un logement.

LES SOLUTIONS EXISTANTES



LES TERRAINS D'ACCUEIL

Aires de passage

Création de 450 places pour répondre aux demandes des familles

Terrain provisoire

Création de 8 à 10 terrains pour pallier au manque de place, dans l'attente des équipements définitifs



LE LOGEMENT SOCIAL ADAPTÉ

Les nouvelles formes d'habitat adapté

ex : logement individuel avec possibilité d'y installer la caravane

Les terrains familiaux locatifs publics

ex : habitat mobile généralement accompagné d'une construction d'appoint

LE PLH, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est un document de planification obligatoire élaboré par la MEL en association avec ses partenaires. Il fixe les orientations et le programme d'actions de la politique habitat pour six ans.

Ses objectifs :

- ✓ Répondre aux besoins en logements et en hébergements
- ✓ Favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale
- ✓ Assurer une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements à proximité des services et des transports
- ✓ Améliorer la performance énergétique de l'habitat et son accessibilité à l'âge et au handicap

retrouvez plus d'informations sur :

<https://www.lillemetropole.fr/votre-metropole/competences/amenagement-du-territoire/logement-votre-metropole>



Conception et réalisation : Les Beaux Jours - Enelis by KPMG



LES BONNES ADRESSES POUR ÊTRE AIDÉ

LES ÉQUIPEMENTS DÉDIÉS AUX GENS DU VOYAGE

► Pour la disponibilité des terrains, info et contacts

Le gestionnaire des aires
06 42 00 63 96
Le conciliateur départemental
06 66 27 98 46

► Pour signaler un problème technique, contact

Le gestionnaire des aires

06 42 00 63 96

► Pour une demande liée à la gestion locative (redevance d'occupation, paiement des fluides...)

Cellule gestion locative de la MEL
03 20 21 22 30

UNE DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT

► Pour être accompagné dans vos démarches quotidiennes, contact

(logement, scolarité, santé)

Correspondant gens du voyage de la MEL

03 20 21 62 82

► Pour une demande de logement social

Retrouvez la liste des points d'info et d'accueil sur le guide de la MEL "Bien informé, bien logé"
www.lillemetropole.fr/media/811

(liste non exhaustive)



DÉCOUVRIR UN DISPOSITIF

3 questions à...

Souad OTMANE

Responsables Service Pôle Dynamiques Collectives
Association SOLIHA

SOLIHA

SOLIDARITÉ POUR L'HABITAT

L'habitat adapté : un logement avec de la place pour sa caravane.

Le dispositif en bref :

L'habitat adapté c'est la possibilité d'avoir accès à un logement et un emplacement pour sa caravane ; le tout, pour conserver son mode de vie, rester en famille et pouvoir voyager.

Pourriez-vous nous présenter un projet que vous avez accompagné dans la Métropole Européenne de Lille ?

À Lambersart ce sont 11 familles qui vont investir ces nouveaux lieux disposant d'une maison et d'un emplacement pour leurs caravanes. SOLIHA a accompagné les ménages candidats avant l'entrée dans le logement, notamment avec une visite des lieux et du soutien dans les différentes démarches pour les dossiers de candidatures. Nous serons également aux côtés des familles pendant les premiers mois pour favoriser leur bonne installation dans les nouveaux lieux de vie.

Comment accéder à un logement adapté ?

Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat, la Métropole Européenne de Lille, avec plusieurs communes, s'est engagée à construire plusieurs sites de logements adaptés pour répondre aux besoins des familles des gens du voyage. Pour savoir si la ville prévoit ou dispose déjà de logements adaptés, il faut se rapprocher de sa mairie et de son service de logement pour commencer les démarches.

Envoyé en préfecture le 07/10/2022
Reçu en préfecture le 07/10/2022
Affiché le
ID : 059-215902990-20221005-DEL2022AS94-DE



VOTRE LOGEMENT
N'EST PAS ADAPTÉ
À VOTRE HANDICAP ?
VOUS VOULEZ FAIRE
DES TRAVAUX
D'ADAPTATION OU TROUVER
UN NOUVEAU LOGEMENT ?



On peut vous aider

lillemetropole.fr



Dans son Programme Local de l'Habitat 2022 - 2028

LA MEL ET SES PARTENAIRES
S'ENGAGENT

- À rénover des logements afin de les adapter aux différents types de handicap.
- À favoriser l'accès des personnes au logement social adapté selon le handicap.
- À promouvoir une offre de logements proche des services et des transports.

LES SOLUTIONS EXISTANTES

- AIDES FINANCIÈRES**
Aides à l'adaptation du logement dans le parc privé
ex. : AMELIO + et aides Anah
- Aides départementales pour faciliter le quotidien des personnes en situation de handicap
ex. : Accompagnement aux aides techniques de la MDPH

- SOLUTIONS DE LOGEMENT**
Habitats inclusifs, avec espaces partagés et animés
ex. : Habitats Inclusifs Ensemble Autrement
- Logements locatifs sociaux fléchés pour les personnes en situation de handicap
ex. : Résidences Rives de SIA Habitat

LES BONNES ADRESSES
POUR ÊTRE AIDÉ

- LES AIDES FINANCIÈRES**
► Pour le programme AMELIO, info et contact
Maison de l'Habitat Durable
7 bis, rue Racine 59000 Lille
03 59 00 03 59
maisonhabitatdurable@lillemetropole.fr
► Pour les aides du Département, info et contact
Maison départementale de l'autonomie
03 59 73 73 73
https://lenord.fr/jcms/prd1_538046/je-suis-une-personne-en-situation-de-handicap
► Pour l'accompagnement aux aides techniques, info et contact
Maison Départementale des Personnes Handicapées
21 rue de la toison d'or
59650 Villeneuve d'Ascq
accompagnement59@lenord.fr

- LES HABITATS INCLUSIFS**
► Ensemble Autrement
Pour les personnes en situation de handicap psychique
105 rue de Lannoy 59100 Roubaix
03 20 73 08 90
contact@ensembleautrement.fr
www.ensembleautrement.fr
► Association ISRAA
Pour les personnes autistes
60 rue JF Kennedy, 59290 Wasqueal
06 20 19 94 30 / http://asso-israa.fr
► Association GAPAS
Pour toute forme de handicap
37 rue du Molinel, Bat D
59700 Marcq en Baroeul
03 20 99 50 80 / https://www.gapas.org
► Association La Vie Devant Soi
Pour les personnes porteuses d'une lésion cérébrale
172 rue du Grand But Lomme, 59160 Lille
03 20 00 25 25 / http://assolaviedevantsoi.fr

(liste non exhaustive)

LE PLH,
QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est un document de planification obligatoire élaboré par la MEL en association avec ses partenaires. Il fixe les orientations et le programme d'actions de la politique habitat pour six ans.

Ses objectifs :

- ✓ Répondre aux besoins en logements et en hébergements
- ✓ Favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale
- ✓ Assurer une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements à proximité des services et des transports
- ✓ Améliorer la performance énergétique de l'habitat et son accessibilité à l'âge et au handicap

retrouvez plus d'informations sur :

<https://www.lillemetropole.fr/votre-metropole/competences/amenagement-du-territoire/logement-votre-metropole>



DÉCOUVRIR
UN DISPOSITIF

3 questions à...

Margaux BARBIER
Chef de projet
URBANIS

Demande de subventions, identification de vos besoins, suivi des travaux... : le programme AMELIO + vous accompagne dans la rénovation de votre logement

Le dispositif en bref :

Le programme AMELIO + est un programme d'amélioration de l'habitat en fonction de ses besoins : rénovation énergétique, autonomie pour les personnes âgées ou encore adaptation du logement au handicap.

Renseignements sur :
<https://www.maisonhabitatdurable-lillemetropole.fr/amelio>

À quels besoins AMELIO + répond-il ?

Aujourd'hui de nombreux habitants de la Métropole Européenne de Lille (MEL) subissent quotidiennement des problèmes importants au sein de leur logement : inadaptation des espaces au handicap ou à la perte d'autonomie, froid et coût énergétique.

Le programme AMELIO + souhaite répondre à ces différentes problématiques en proposant aux propriétaires, locataires et copropriétaires d'être conseillés gratuitement dans la rénovation et l'adaptation du logement en fonction de leurs besoins. C'est un accompagnement technique et financier qui leur est proposé par des conseillers spécialisés pour améliorer leur logement.

En quoi consiste cet accompagnement ?

L'accompagnement d'AMELIO + est personnalisé et complètement gratuit. Les conseillers visitent les lieux et identifient vos besoins. Ils peuvent aussi s'assurer de la bonne tenue des travaux de rénovation et finissent par une visite de contrôle à la fin du chantier pour s'assurer de sa bonne réalisation. Un autre intérêt de l'accompagnement réside dans le fait que les conseillers centralisent et font les démarches pour vous. Ils vous aident dans les demandes de subvention et ce à tous les échelons administratifs (aides nationales, MEL, commune, etc.). L'objectif étant de réduire au maximum le coût de la rénovation pour le particulier.

Si vous, ou un membre de votre famille, êtes en situation de handicap reconnu par la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH), vous pouvez demander cet accompagnement pour réaliser des travaux afin d'adapter au mieux votre logement à votre situation.

Comment faire appel au programme AMELIO + ?

Pour savoir si vous êtes éligible au programme AMELIO + pour commencer les démarches, il faut contacter la Maison de l'Habitat Durable (MHD) Lille. S'en suivra un échange avec un conseiller redirigera votre dossier vers vos futurs accompagnateurs. Vous pouvez vous rendre à MHD (7 bis Rue Racine, 59000 Lille) ou la contacter par téléphone au 03 59 00 03 59 ou par mail : maisonhabitatdurable@lillemetropole.fr Vous pouvez aussi commencer une démarche : monprojet.anah.gouv.fr

Envoyé en préfecture le 07/10/2022
Reçu en préfecture le 07/10/2022
Affiché le 07/10/2022
ID : 059-215902990-20221005-DEL2022AS94-DE